

## Compte-rendu du Groupe de Travail Reporting RSE

Jeudi 15 octobre 2020

2<sup>e</sup> séance du cycle « Quels indicateurs clés de performance environnementale pour la révision de la DPEF ? »  
Préservation de la biodiversité

Sous la Présidence de : Christine PROUIN (LA FRANCAISE DES JEUX)  
Gérard SCHOUN (DESTINATION 26 000)

### LISTE DES PARTICIPANTS

[Liste des participants](#)

### I. PRÉSENTATIONS ET RETOURS D'EXPÉRIENCE

#### 1. RÉFLEXIONS DU GROUPE DE TRAVAIL BIODIVERSITÉ ET ÉCONOMIE PROSPECTIVE

Hélène LERICHE,  
*Responsable Biodiversité & Économie*  
Association ORÉE

[Support de présentation](#)

- **Groupe de travail biodiversité et économie prospective, Association ORÉE**

- Recherche (thèses), études de cas, développement d'outils...
  - Indicateur d'interdépendance des entreprises à la biodiversité (IIEB) : outil d'autodiagnostic
  - Travaux de conciliation des énergies renouvelables et des enjeux biodiversité
- ORÉE est aussi porteur de la Plateforme française du Global Partnership for Business and Biodiversity de la Convention sur la diversité biologique. Cette plateforme regroupe les informations et retours d'expériences soulignant la conciliation possible de la préservation de la biodiversité et des activités économiques, permettant à ORÉE de faire valoir le dynamisme des entreprises françaises auprès du secrétariat de la Convention sur la diversité biologique et tout le réseau du GPBB à travers le monde :  
[www.entreprises-biodiversite.fr](http://www.entreprises-biodiversite.fr)

Ce groupe de travail de prospective et les activités d'ORÉE ont pour objectif de construire un chemin pour réconcilier les activités humaines et les enjeux de la biodiversité.

- **Définition de la biodiversité :**

- La Convention sur la diversité biologique (CDB) signée à Rio de Janeiro en 1992 définit la biodiversité comme « *la variabilité des organismes vivants de toute origine y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie ; cela comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces ainsi que celle des écosystèmes* ». La biodiversité comprend la diversité des gènes, des espèces et des écosystèmes, ainsi que leurs interactions.

[Convention des Nations Unies sur la Diversité Biologique,](#)

Nations Unies, Article 2, 1992

Pour en savoir plus sur la Convention et sa feuille de route:

<https://www.cbd.int/undb/media/factsheets/undb-factsheets-fr-web.pdf>

- ORÉE va plus loin dans sa définition de la biodiversité en reprenant cette idée de la variabilité des organismes vivants au sein des espèces, entre les espèces, entre écosystèmes et définit la biodiversité, selon Jacques Weber (ancien dirigeant de l'Institut Français de la Biodiversité et initiateur de ce groupe de travail chez ORÉE), comme « *la multiplicité des interactions entre les organismes dans des milieux en changement* ».

Dans cette définition il n'est pas question d'espèces mais d'organismes, incluant donc les organismes humains voire les organisations humaines. On se réfère donc à la multiplicité d'interactions entre les individus, entre les structures, dans des milieux qui changent. Rien n'est statique et il faut continuer à co-évoluer dans ce monde vivant, sans séparation entre biodiversité, climat et sociétés humaines.

- **Lien entre les activités humaines et la sensibilisation des humains à la biodiversité :**

- Un état des lieux de la planète et des services écosystémiques par le *Millenium Ecosystem Assessment (MEA)* en 2005 a fait valoir la dépendance du bien-être humain à la biodiversité, à travers notamment la conceptualisation des **services écosystémiques** qui soulignent ces interactions. Les services prélevés dans ce monde vivant, tout ce qui est consommé par les êtres humains, nous lient à la biodiversité.
- La Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) a publié en 2019 un rapport sur l'effondrement du tissu vivant.

Les activités humaines, nos sociétés, notre organisation économique, technologique et de gouvernance exercent de nombreuses pressions sur la biodiversité : changement d'utilisation des terres, exploitation directe, changement climatique, pollution, espèces exotiques envahissantes...

Cependant, il existe de potentiels leviers de changement de gouvernance permettant de modifier cette trajectoire : ORÉE y travaille en lien avec ses adhérents.

Ainsi, tout récemment, un travail avec la FRB a permis de récolter les réactions des acteurs économiques vis-à-vis du rapport de l'IPBES : <https://www.fondationbiodiversite.fr/wp-content/uploads/2020/10/FRB-methode-synthese-Cos-Ipbes.pdf>

Pour activer de tels changements, une réelle réappropriation des enjeux est nécessaire.

- Le Groupe de Travail Biodiversité ORÉE a élaboré un **indicateur d'interdépendance des entreprises à la biodiversité (IIEB)**, un outil open-source d'autodiagnostic centré sur l'entreprise et son activité. Il permet de regrouper tous les métiers de l'entreprise concernés par le sujet pour fédérer les énergies et les intelligences et permettre la réappropriation des enjeux. Cet outil identifie un certain nombre de critères à prendre en compte par l'entreprise. Il s'agit de faire un état des lieux, se comparer et partager au sein de l'entreprise une stratégie qu'on pourra réévaluer régulièrement à l'aide de l'outil.

Pour aller plus loin : [La gestion de la biodiversité par les acteurs : de la prise de conscience à l'action](#) (ORÉE, 2013)

## 2. AVIS DE LA PLATEFORME RSE - EMPREINTE BIODIVERSITÉ DES ENTREPRISES

Sandrine CADIC,  
Chargée d'études  
Plateforme RSE

[Support de présentation](#)

- La Plateforme RSE est constituée de 50 organisations réparties en 5 pôles (entreprises, syndicats, ONG, chercheurs, institutions)
- La secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique, Emmanuelle Wargon, a saisi la Plateforme RSE en juin 2019 pour étudier la prise en compte de l'enjeu de la biodiversité dans le reporting extra-financier des entreprises, identifier les bonnes pratiques et formuler des recommandations.
- Méthodologie :**
  - Un groupe de travail d'une vingtaine de membres a été créé, animé par Sylvain Boucherand d'Humanité & biodiversité et deux co-rapporteurs François Moreux de la CFE-CGC et Bertrand Swiderski du C3D.
  - Diverses auditions ont été menées auprès de la CDC Biodiversité, de l'IDRRI, de l'association ORÉE, des entreprises et des fédérations pour travailler sur la question des indicateurs.
  - Analyse des DPEF de diverses entreprises : essentiellement du CAC40 mais aussi un panel d'entreprises dans les secteurs de 4 axes prioritaires (agroalimentaire, bâtiment et matériaux, chimie et énergie, enjeux de déforestation importée)

## Quelle prise en compte de l'enjeu et du risque biodiversité par les entreprises dans leur reporting RSE ?

- **Tendances générales observées :**

- Accroissement de la prise de conscience des enjeux biodiversité qui diffèrent selon le secteur d'activité de l'entreprise (par exemple, le secteur alimentaire s'intéresse plus aux enjeux de déforestation importée) ;
- La biodiversité est rarement identifiée comme un risque significatif dans les rapports RSE ;
- Une minorité mentionne clairement l'existence de dépendances de leurs activités vis-à-vis de la biodiversité (*strategy business*) ;
- Quelques entreprises mentionnent l'existence d'un comité spécifiquement dédié aux enjeux de la biodiversité.

- **Actions menées en faveur de la biodiversité par les entreprises :**

- Actions de prévention sur site : cartographies, études d'impacts...
- Actions tout au long de la chaîne de valeur : labels, chartes...
- Actions avec les parties prenantes : coalitions d'entreprises...
- Actions en matière de déforestation importée : politiques d'achats durables...

Ces actions sont menées la plupart du temps dans le cadre légal et sont intégrées dans un système de management environnemental, essentiellement à l'échelle des sites. Les enjeux biodiversité sont rarement présentés en interaction avec les autres enjeux environnementaux, et peu d'informations sont disponibles sur les engagements contre la déforestation importée.

- **Les indicateurs biodiversité utilisés :**

- Exemples d'indicateurs : nombre de plans d'action, de sites/produits labellisés, de partenariats, de surfaces occupées etc. ;
- Les indicateurs sont essentiellement qualitatifs et généralement des indicateurs de suivi des actions mises en œuvre et des inventaires ;
- Pas ou peu d'objectifs chiffrés : quelques entreprises font mention d'objectifs à court et moyen termes ;
- Très peu d'indicateurs de mesure des pressions exercées sur la biodiversité ;
- Pas ou peu de comparaison sur plusieurs années d'un même indicateur ;
- Très peu d'entreprises utilisent un indicateur unique ;
- Des indicateurs différents ne permettant pas de comparaison entre entreprises ;
- Pas ou peu d'informations communiquées sur la méthodologie.

- **De multiples expérimentations en cours :**

- Difficulté de faire remonter pour la biodiversité des indicateurs d'impact chiffrés et surtout de les agréger ;
- Une douzaine d'expérimentations: GBS (SG, BNP Paribas.), BIM (Kering avec *Cambridge Institute for Sustainability Leadership* (CISL) ...
- Un travail est mené pour harmoniser ces méthodologies : *Aligning Biodiversity Measure for Business (ABMB)*
- A l'issue de ces expérimentations, il semble utile et pertinent que les entreprises puissent choisir les indicateurs qui leur correspondent en fonction de leur activité, du scope et des questions auxquelles elles souhaitent répondre.

- **Les recommandations de la plateforme RSE :**

- Au gouvernement français :

- 1) Veiller à l'exemplarité et à la cohérence des actions de l'État ;
- 2) Favoriser l'engagement des entreprises ;
- 3) Développer la recherche et la connaissance de la biodiversité.

- Aux entreprises :

- 4) Intégrer les enjeux de biodiversité dans leur stratégie ;
- 5) Mieux intégrer la biodiversité dans le *reporting* extra-financier ;
- 6) Mettre en œuvre des politiques ambitieuses de lutte contre la déforestation importée.

- Recommandations aux investisseurs et aux agences de notation :

- 7) Prendre en compte les enjeux relatifs à la biodiversité dans leurs analyses extra-financières.

- Aux fédérations professionnelles :

- 8) Développer des outils pour aider les entreprises des secteurs à identifier les enjeux relatifs à la biodiversité pertinents et à rendre compte de leurs impacts.

- Aux organisations syndicales de salariés :

- 9) Sensibiliser leurs adhérents aux enjeux de la biodiversité.

- Aux acteurs de la recherche :

- 10) Veiller à la pluridisciplinarité des travaux académiques.

### 3. RETOUR D'EXPÉRIENCE – UTILISATION DE L'OUTIL GLOBAL BIODIVERSITY SCORE (GBS)

Christine PROUIN,  
*Responsable performance RSE*  
Française des jeux

[Support de présentation](#)

- Les enjeux de biodiversité concernent tout type d'entreprise.
- La FDJ oriente sa politique RSE autour de 6 enjeux :
  - Jeu responsable ;
  - Intégrité ;
  - Ressources humaines ;
  - Solidarité ;

- Territoires ;
- Environnement.

Deux risques majeurs ont été identifiés : le réchauffement climatique et la perte de la biodiversité.

Parmi les objectifs à horizon 2025 de la FDJ, limiter l'impact sur la perte de la biodiversité est un véritable enjeu, traité via la notion de services écosystémiques et l'utilisation du Global Biodiversity Score (GBS).

- Pour la FDJ, un lien important avec la biodiversité est identifié à travers la production des supports de jeu en papier. Les supports de jeux représentent 22% du bilan carbone 2019 du groupe FDJ. Le sujet est donc majeur et des actions sont mises en œuvre pour y répondre.
- Une première analyse de cycle de vie (ACV) sur les supports de jeux réalisée en 2009 a mis en avant que la fabrication du papier (en amont) et les déchets générés (en aval) étaient les étapes les plus impactantes en termes d'émissions de CO<sub>2</sub>.  
Ainsi depuis 2012, 100% des supports de jeux FDJ sont labellisés FSC.
- En 2020, une deuxième ACV a été réalisée, en intégrant la mesure de l'impact sur la biodiversité via le GBS. Cette étude a mis en avant que 98% de l'impact des supports de jeux sur la biodiversité se faisait à travers l'exploitation forestière et donc l'utilisation des sols.
- En réponse à cette analyse, des actions sont menées par la FDJ :
  - Sensibilisation des fournisseurs sur les pratiques responsables de l'exploitation forestière ;
  - Travail en cours pour valoriser l'impact positif du label FSC dans la mesure GBS, en lien avec CDC Biodiversité et FSC France, pour mettre en valeur l'utilisation de ce label et le promouvoir auprès des entreprises ;
  - Actions de compensation via des services écosystémiques : financement d'actions de restauration et préservation des forêts.

#### 4. INDICATEUR D'EMPREINTE SUR LA BIODIVERSITÉ - RÉSEAU TRANSPORT ÉLECTRICITÉ (RTE)

Ruffine LE VILLAIN,  
*Chargée d'affaires Environnement*  
RTE

##### Support de présentation

- Un contexte engageant avec une tendance à la mise en place d'indicateurs biodiversité (Plan Biodiversité du gouvernement en 2018, thème des indicateurs globaux de biodiversité par la FRB en 2018).
- La question de la mesure d'empreinte biodiversité s'inscrit pour RTE dans la même logique que les nombreux indicateurs déjà mis en place dans le cadre de sa certification ISO 14001.

- Dès 2019, RTE s'est préparé à l'arrivée de ces nouveaux indicateurs pour anticiper une exigence réglementaire. L'entreprise a engagé dès lors une réflexion sur la construction d'un indicateur d'empreinte unique biodiversité spécifique à ses activités, indicateur composite construit autour de trois catégories d'impacts directs : atteinte aux habitats, équilibre des écosystèmes, atteinte aux espèces particulières.

#### Méthodologie retenue :

- Le choix a été fait de réaliser un indicateur exclusivement avec des données disponibles dans les bases de RTE.
- Étape 1 : réaliser l'inventaire des données déjà disponibles et des champs existants dans les bases de données SI pouvant être utilisés pour refléter l'empreinte directe des activités de l'entreprise.

Par exemple : extraction SIG, extraction outil de gestion de la végétation sous les lignes, indicateurs calculés dans le cadre de l'ISO 14001, données BEGES ; ...

- Étape 2 : identifier 3 axes de pressions majeures significatifs pour RTE, et y associer un suivi par des données brutes quantitatives :

- **Changement climatique** : BEGES en 3 scopes
- **Pressions sur la biodiversité dans les territoires**
- **Surexploitation des ressources** : recours aux matières minérales (acières, cuivre et aluminium utilisés dans le réseau public de transport)

Concernant la **biodiversité**, les indicateurs identifiés par RTE sont les suivants :

- Artificialisation, fragmentation et perturbation des habitats :
    - Surface artificialisée (ha)
    - Kilomètres de lignes en ZPS non équipées en balises avifaune (km)
    - Surfaces boisées gyrobroyées (ha)
  - Espèces exotiques envahissantes :
    - Surface (ha)
  - Utilisation de produits polluants :
    - Recours annuel aux produits phytosanitaires (t)
    - Pertes accidentielles d'huiles (m<sup>3</sup>)
  - Exploitation des ressources locales et économie circulaire :
    - Béton utilisé dans le réseau public de transport (kt)
    - Quantité annuelle de déchets non valorisés (kt)
- Étape 3 : après recensement des données ci-dessus, relativiser pour harmoniser tous les indicateurs et pouvoir établir un impact relatif à l'activité de RTE.  
Pour cela, il a fallu définir le service rendu par le réseau public de transport pour déterminer quelle était leur empreinte par rapport à ce service rendu. Plusieurs options ont été étudiées pour le ratio (consommation d'énergie finale, énergie transitiée, km de lignes, CA...), et il a été décidé de se baser sur la donnée de la puissance totale raccordée en production en France

(source bilan électrique) à laquelle ont été ajoutées les interconnexions par les capacités de transit à l'import, c'est-à-dire l'énergie en mesure d'être transité dans leur réseau, en GW.

- Des résultats ont ainsi été obtenus pour chacun des 3 axes, sous forme de taux d'avancement par rapport à une année de référence, pour observer un suivi annualisé de l'évolution de chaque indicateur.
- RTE compte ensuite partager cette évaluation de son empreinte environnementale auprès de différentes instances et partenaires pour obtenir leur avis critique et l'améliorer. L'objectif à terme est d'intégrer ces indicateurs aux publications de type DPEF.
- Cette évaluation est propre à RTE car elle prend en compte leurs spécificités et les données que l'entreprise avait à disposition, elle est donc peu reproductible, mais c'est un bon exemple de ce qu'il est possible de calculer aujourd'hui avec les moyens d'une entreprise.

## II. TRAVAIL COLLABORATIF

Juliette ALLIONE,  
Chargée de mission Reporting RSE & Ancre local  
Association ORÉE

### 1. RESTITUTION DES VOTES DE LA SÉANCE 1

Les résultats des votes concernant les indicateurs changement climatique, déchets et pollution des milieux sont détaillés dans le compte-rendu de la séance 1 :

[Compte rendu de la séance 1](#)

### 2. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE

Résultat de l'enquête :

- Plusieurs entreprises indiquent n'utiliser aucun indicateur biodiversité dans leur DPEF car elles estiment que la biodiversité n'est pas un enjeu matériel au regard de leur activité, à savoir agroalimentaire, télécommunications, transport public, société de service de transactions, entreprise de loisirs etc.
- Plusieurs ICP proposés sont spécifiques à un secteur et apparaissent donc comme non pertinents pour un socle commun d'indicateurs qui se veut transsectoriel.
- Il y a une prédominance d'indicateurs qualitatifs et de suivi (stratégies de gestion environnementale, sites ayant mené une action zéro déchet...). Ce constat met en évidence la difficulté des entreprises à trouver une métrique pertinente qui pourrait refléter l'impact de leurs activités sur la biodiversité.
- Concernant le positionnement des entreprises sur les indicateurs agrégés : la plupart des entreprises (13) ne se prononcent pas. 6 se prononcent en faveur, déclarant que ces indicateurs sont des outils d'évaluation très pertinents, mais elles soulignent l'importance de garder des indicateurs désagrégés spécifiques à l'activité de l'entreprise en complément, pour avoir une analyse plus fine de l'impact de celle-ci sur la biodiversité. 5 répondants se prononcent contre au motif que les indicateurs agrégés ne sont pas adaptés à la biodiversité : en effet un seul indicateur ne saurait résumer toute sa complexité. Ils soulignent également le manque de méthodologie claire et harmonisée de ces indicateurs agrégés.

Indicateurs proposés par les répondants :

- Stratégie de gestion environnementale ;
- Impacts significatifs des activités (pollution, artificialisation, introduction d'espèces non locales) ;
- Recours à des labels ;
- Sensibilisation et formation des équipes ;
- Taux d'artificialisation des sols ;
- Sensibilité écologique des milieux ;
- Milieux restaurés ;
- Part des activités ayant une action en faveur de la biodiversité ;

- Mesures de compensation ;
- Indicateurs agrégés ;
- Investissements liés à la conservation de la biodiversité.

#### **Discussions :**

- Recours à des labels : distinguer les labels de sites ou de produits (l'importance de l'approche produits a été soulignée).
- Des démarches intéressantes :
  - La démarche signature biodiversité qui s'appuie sur 78 indicateurs (Decathlon) : <https://signature-biodiversite.com>
  - L'outil Product Biodiversity Footprint (PBF) d'I-CARE sur l'empreinte biodiversité produit :<https://www.i-care-consult.com/references/empreinte-biodiversite-produit/>
- L'indicateur équivalent m<sup>2</sup> artificialisé
  - Cf. travaux de Cambridge sur l'artificialisation nette : <https://www.cisl.cam.ac.uk/resources/working-papers-folder/healthy-ecosystem-metric-framework>
  - Débat sur l'artificialisation nette : qu'est-ce qu'une surface artificialisée ? Eiffage développe des indicateurs spécifiques biodiversité dont un indicateur d'artificialisation défini comme « un sol de pleine terre converti. »
- Intérêt de prendre en compte la qualité du sol et l'épuisement des sols également
- Attention à prendre en compte l'intégralité des milieux existants à savoir : le milieu terrestre, le milieu marin et le milieu aquatique, à deux niveaux : une échelle macro et une échelle plus spécifique à l'activité.
- Importance du dialogue avec les parties prenantes dans la stratégie de gestion environnementale
- Distinguer les indicateurs de moyen et de performance
- Un indicateur pourrait regrouper l'ensemble de la stratégie de l'entreprise (approvisionnement, pollution, zéro phyto, déforestation et déforestation importée...)
- La compensation n'apparaît pas comme un indicateur de performance pertinent car il y a une forte dépendance au contexte écologique et au projet en question
- Importance d'identifier les pressions les plus importantes au regard des activités de l'entreprise
- Prendre en compte également les nuisances (sonores, lumineuses)
- Focus sur les matières premières à risque de conversion des sols (culture du soja, huile de palme)

#### **Indicateurs retenus pour le vote, suite aux discussions :**

1. Stratégie de gestion environnementale *ou* politique en faveur de la biodiversité (approvisionnement, pollution, gestion de la végétation, déforestation, déforestation importée)
2. Impacts significatifs des activités ou des produits de l'entreprise
3. Recours à des labels
4. Sensibilisation et formation des équipes (achats responsables par exemple)
5. Taux d'artificialisation des sols
6. Sensibilité écologique des milieux
7. Indicateurs des milieux restaurés
8. Part des activités ayant une action en faveur de la biodiversité
9. Mesures de compensation

## 10. Indicateur composite

- Indicateurs proposés par les participants en séance :
  11. Investissements liés à la conservation de la biodiversité
  12. Préservation des sols : équivalent m<sup>2</sup> artificialisé (travaux de Cambridge)
  13. Product Biodiversity Footprint avec I-Care & Consult pour le produit (ACV)
  14. La pollution plastique en tonnage (notamment pour la biodiversité marine)
  15. Part des sites/espaces verts entretenus zéro phyto
  16. Indicateur sur la déforestation
  17. Espèces invasives

## 3. INDICATEURS SÉLECTIONNÉS - BIODIVERSITÉ

Indicateur proposé	Unité de mesure	Points d'attention
Taux d'artificialisation des sols	En %	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Définition d'une surface artificialisée</li> <li>➤ Méthode de mesure de l'artificialisation nette</li> <li>➤ Prendre en compte la qualité des sols également.</li> </ul>
Impacts significatifs des activités ou des produits de l'entreprise	Variable	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Recouvre de nombreux indicateurs de performance en fonction de l'activité de l'entreprise (matérialité)</li> </ul>
Indicateur composite	N/A	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le compléter avec des indicateurs spécifiques à l'activité de l'entreprise pour une plus grande finesse d'analyse de l'impact de l'activité sur la biodiversité</li> </ul>
Stratégie de gestion environnementale ou Politique(s) en faveur de la biodiversité > Chartes etc.	N/A	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Importance du dialogue avec les parties prenantes</li> </ul>
Recours à des labels > BiodiverCity > FSC Etc.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de sites labellisés</li> <li>➤ Nombre de produits labellisés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Attention à faire la distinction entre le label produit et le label site. Un site peut être labellisé durable tout en assurant une production qui ne l'est pas</li> </ul>

## 4. CONCLUSION

Hélène LERICHE,  
*Responsable Biodiversité & Économie*  
Association ORÉE

Il y a matière à capitaliser sur les réflexions et outils existants. Au-delà d'indicateurs spécifiques biodiversité, il faut utiliser les indicateurs d'évaluation de son activité qui existent déjà.

La biodiversité est aussi en lien avec le changement climatique, les déchets et la pollution des milieux étudiés dans la séance précédente. Il est important de tisser les indicateurs ensemble car la biodiversité est liée à l'ensemble des autres enjeux écologiques (vision systémique).

Cette diversité d'indicateurs reflète la diversité des questions qui émergent lorsque l'on aborde la question de la biodiversité et de sa préservation. La définition d'un seul indicateur semble peu envisageable pour y répondre. Cadrer les questions permettra d'établir des grandes classes d'indicateurs tout en restant dans cette approche de complexité qui permet la richesse des actions et des démarches des différents acteurs.